

1104 CH53

COMPTE RENDU DE RÉUNION DE CHANTIER N°53

DU 21/07/2015

"PLATEAU SPORTIF COUVERT A LA RIVIÈRE DU MAT"

CRÉATION D'UN PLATEAU NOIR COUVERT AVEC VESTIAIRES SANITAIRES BUREAUX ET LOCAUX DE STOCKAGE

Présents	M./Mme.	SOCIÉTÉ	E-MAIL	GSM	DIFF.
Χ	Mlle FONTAINE Adèle	MAÎTRE D'OUVRAGE	a.fontaine@braspanon.re	0692 67 23 49	Х
X	M. DARON Xavier	ARCHITECTE	xavier_daron@orange.fr	0692 61 89 55	
	M. LIN-SI Philippe	BDET	bdet@wanadoo.fr	0692 66 48 30	Х
	M. GAULTIER Renaud	INTEGRALE SUD	renaud.gaultier@integrale.re agencesud@integrale.re	0692 70 67 08	Х
	M. SARPEDON Gael	SOCOTEC	gsarpedon@socotec.re	0692 67 36 46 ou 47	Х
	M. PERRIER Jean-François	CSPS SOCOTEC	jfperrier@socotec.re	0692 77 62 97	Х
	M. BELLEGO Gwénolé	BBOI	g.bellego@bboi.re bboi@bboi.re	0692 31 04 11	Х
	M. LAW-MUI Gérard	LMTT	gerard.law-mui@orange.fr	0692 86 20 62	Х
Χ	M. TURPIN	BBOI	bboi@bboi.re	0692 31 04 19	Х
X	M. CARADOT Amaury	SMOI	amaury.caradot@smoi.fr smoi@smoi.fr	0692 97 04 97	Х
	M. JOUAN Alain	KRUGELL	bet.krugell@orange.fr	0692 21 88 05	Х
	M. MAILLOT Georges	SMG	be.smg@orange.fr Secretariat.smg@orange.fr	0692 29 40 18	Х
	M. MOREL Thierry	FAOI	faoi@orange.fr	0692 44 90 93	Х
X	M. BOYER Benjamin	LJDSB	ljdsbois@gmail.com	0692 65 85 59	Х
	M. GRONDIN Jean-Bernard	BATINOV	bernard.batinov@gmail.com	0692 48 36 39	Х
	M. AJORQUE Jean-François	TDS	jfa.tds@gmail.com	0692 20 26 27	Х
Χ	M. VANDENESSE Jimmy	DLA	dlabatiment@outlook.com	0692 56 86 58	Х
Χ	M. SORA Cédric	AROS	cedric.sora@gmail.com	0692 34 99 22	X
Χ	M. ARNAL Jean-Luc	TEP	jl.tep@hotmail.fr	0692 78 40 86	Х

PROCHAINE RÉUNION : LE 04/08/2015 à 08h00 sur le chantier ENTREPRISES CONVOQUÉES : TOUTES

0.1 MAÎTRISE D'OUVRAGE

RAS

1.1 PILOTAGE (BBOI)

Date OPR : fixée en accord avec pilote au 21/07/2015 à partir de 08h00

1.2 VRD - DÉMOLITION - GROS ŒUVRE

1.2.1 **VRD**

Zone aire de jeux de boules : surface irrégulière, non nivelée (mais pierres enlevées) avec flaques d'eau en de nombreux coins :

→ RAPPEL (07/07/15) : à reprendre

Cheminement en béton balayé :

→ RAPPEL (07/07/15) : à reprendre : au niveau du regard elec en pied de vestiaires

Raccordements fluides:

Raccordement électricité : tout est prêt aux côté de EDF en attente passage consuel, l'entreprise d'électricité organisera cela pour la semaine du 27 au 31 juillet 2015

Plantations : intervention suspendue : à reprendre & finaliser

Prévoir dans les 15 jours à venir, travaux restants, dont notamment le nettoyage des pieds de vétiver en facade ouest.

- → RAPPEL : tuteurs simples type rondin bois Ht 2,50 : à compléter
- → RAPPEL : badamiers & eucalyptus : prévoir "manchon anti-rongeurs" en pied

Espaces verts : engazonnement : présence de touffes qui cachent des trous ; risques d'accidents, l'ensemble de la plantation des espaces engazonnés est à reprendre

1.2.2 GROS ŒUVRE

Fissures apparues entre les vestiaires et WC collectifs et le voile du pignon du plateau sportif : à reprendre

- → PM: utilisation de silicone blanc ou noir proscrit, utiliser du silicone gris
 - → OK : repris

Finitions d'acrotères inexistantes en WC collectif : réalisés

- → RAPPEL (07/07/15) : Grille à prévoir entre voile file 5 & mur de clôture
 - → indications données en réunion de chantier :
 - → type de grille : axis couleur verte
 - \rightarrow position de la grille/voile béton (file5) : en retrait du voile de 40 à 50 cm minimum, hauteur 2 m, pose perpendiculaire au mur de clôture.

Reprises ponctuelles seront à prévoir en fin de chantier (angles cassés, tâches, traces & éclaboussures sur voiles notamment celui de l'entrée (file 5), etc...)

→ en cours

1.3 CHARPENTE MÉTALLIQUE & MENUISERIE MÉTALLIQUE

Portillon côté terrain foot : empêche pose lavabo, à modifier pour que s'ouvre dans l'autre sens.

→ Arrêtée en réunion de chantier du 07/07/2015 : déplacement de l'ouvrant en travée centrale, inversion des deux poteaux

Prévoir pose grillage en limite de terrain de foot (en coordination avec VRD) → fin de chantier Compte tenu des travaux d'épandage en fond de parcelle, la pose des grillages doit être reportée. L'entreprise SMOI propose que cette prestation soit retirée de son marché

→ Le Moe donnera son avis à la prochaine réunion de chantier

Pose ossature bancs vestiaires: interrompue

→ à reprendre immédiatement

1.4 COUVERTURE

Reprise tôles de rives pignon vestiaires & local boulistes (les tôles de rive actuelles, trop courtes, n'assurent pas le hors d'eau)

RAPPEL (10/03/15) : Larmier zinc en sous-face des linteaux : à réaliser Finition couverture bureaux (SMG)

- → RAPPEL (09/06/15) : Tôle supplémentaire nécessaire au niveau sous face bardage transparent (suite pluie, infiltrations jusque sous face du platelage des bureaux)
 - \rightarrow un devis a été communiqué et validé par la MO qui informe avoir transmis l'OS de démarrage des prestations : à réaliser pour au plus tard le 31 juillet 2015

1.5 MENUISERIE ALUMINIUM

RAPPEL (24/02/15) : réaliser un test d'étanchéité du calfeutrement périphérique & transmettre immédiatement après PV d'autocontrôles par menuiserie

- → Fuite détectée au niveau du calfeutrement de l'une des jalousies des WC attenants à la salle de réunion : A reprendre immédiatement comme suit :
 - → dépose de la jalousie en question, nettoyage de la jalousie & du trou béton
 - → repose de la jalousie avec calfeutrement entièrement refait, test d'arrosage
 - → transmission au Moe d'un PV d'auto-contrôle de la prestation reprise

RAPPEL : VR aluminium de salle de réunion (VR) : commande électrique à remettre à l'électricien

→ Suite nombreuses relances & mise en demeure, l'exécution de cette prestation sera réalisée par une autre entreprise aux frais de FAOI : ne pas intervenir sur ces ouvrages

Grilles VH/VB associées aux menuiseries JA1D1

→ Suite nombreuses relances & mise en demeure, l'exécution de ces prestations sera réalisée par une autre entreprise aux frais de FAOI : ne pas intervenir sur ces ouvrages

1.6 MENUISERIE BOIS

→ RAPPEL (09/06/15) : Gestion des clefs : 1 cassée par entreprise non déterminée dans porte accès local boulistes : réparer serrure & remplacer clef puis la remettre au pilote

→ RAPPEL (07/07/15) : Encoffrement en CTBX : vide de plusieurs centimètres en partie basse : prévoir grille pare-rongeurs

Éléments bois en façade nord repère BD : non réalisé à ce jour

→ Intervention immédiate demandée ; annoncé pour le 24/07/2015

Bardage composite du local boulistes

- → RAPPEL (07/07/15) : reprise à effectuer comme demandé (rejet d'eau) à modifier et découpes pour grilles de ventilation (VB seulement) ; annoncé pour le 24/07/2015
 - → PM : coordination à prévoir avec couvreur
- \rightarrow RAPPEL (07/07/15) : Meuble évier dans DGT WC attenant à salle de réunion
 - → Intervention immédiate demandée ; annoncé pour le 22/07/2015
- → RAPPEL (07/07/15) : Réalisation du bardage bois à claire-voie
 - → RAPPEL (15/05/05) : ouvrant intégré au bardage à claire voie : manœuvre a crémone : à modifier : à déplacer côté intérieur, à renforcer selon indications en réunion de chantier. Préalablement, transmettre schéma de principe du renforcement proposé. PM : raccourcir éléments pour éviter contact avec le sol ; annoncé pour le 14/07/2015
 - \rightarrow RAPPEL (12/05/15) : Visserie de fixation claire-voie : reprise effectuée mais encore à reprendre (blessantes)
- → Intervention immédiate demandée : limer les parties coupantes à la lime à main, Réalisation du platelage des bancs des vestiaires
 - \rightarrow RAPPEL : intervention convenue effectuée semaine prochaine (lorsque pose supports finalisée)

RAPPEL (23/06/15): Protection en bois au niveau des angles de PRS: proposer TS selon indications données en réunion de chantier pour d'ici 2 semaines

RAPPEL (16/07/15) : Portes palières : sont toutes difficiles à manœuvrer (réglage, mécanisme) : intervention immédiate à prévoir pour permettre au peintre d'intervenir ensuite en finition

1.7 REVÊTEMENTS DURS

Un carreau cassé en vestiaires côté terrain de foot (douches) : à remplacer

finition des joints en WC collectifs en faïence : à finaliser

Nettoyage général de tous les locaux : immédiatement

Carrelage dans WC, vestiaires & douches

- \rightarrow RAPPEL (09/06/15) : "Mise en eau" : à recommencer dans douche avec reprise 4x4 carreaux
- → RAPPEL (07/07/15) : Faïences cassées dans un vestiaire (tassement différentiel?) : à remplacer tous carreaux fendus (env. 12 éléments)

PM : entreprise annoncée en liquidation. Nécessité de "trouver" une entreprise pour réaliser les travaux de finition.

1.8 PLAQUES DE PLÂTRE

RAPPEL (21/04/15) : reprise à prévoir au droit des grilles de ventilation des vestiaires (bandes raccords débordant sur trou béton qui doit rester brut)

En un point raccord prévu GO/plaques de plâtres non réalisées. Traitement à prévoir après reprise GO (PM : reprise du gros œuvre en cours)

1.9 PLOMBERIE – ECS

Evier : à poser ; attendre pose du meuble (prévue par LJDSB le 22/07/15)

Plan d'intervention : réalisé : à faire valider par CT & pompiers avant mise en fabrication Rappel (09/06/15) : réservation climatisation (salle de réunion) : prévoir grilles int / ext

1.10 ÉLECTRICITÉ

PM: consuel passage prévu le 22/07/15

→ faire suivre PV dès obtention

Luminaires intérieurs

- → luminaires sur plateau sportif : tous posés. Contreventement des 4 luminaires indépendants et dépose échafaudage : réalisé : OK
- → Rappel (16/07/15) : Attendu prochaine réunion de chantier : test de fonctionnement des luminaires
- → Plots bétons et mâts restant à pose : en arrière du bâtiment côté local boulistes. Le Moe demande à ce que l'entreprise lui transmette le fichier DIALUX par email.

Position des mâts : non représentés sur documents transmis. Si le long du cheminement piéton alors validé

- → Moe demande à ce que les 4 luminaires soient placés 2/mât et non pas 1 placé sur un local bouliste (sous réserve etude d'éclairage OK).
- → Luminaires des WC et vestiaires : en cours de reprise suite problèmes d'alimentation Commandes volet roulant : M. SORA envoi email avec copie PO + Moe, M. SORA prépare 1 devis en TS pour la fourniture du boîtier

Luminaires extérieurs

- → Plots béton des mâts d'éclairage précédemment sous-dimensionnés : entièrement repris. Les mâts sont reposés & doivent encore être réglés. Les luminaires restent à mettre en place sur les mâts. Le MOe demande à ce que la visserie de fixation des mâts ainsi que toute l'embase des mâts jusqu'à TN+0,05 soit peinte au Zinga en deux couches appliquées au pinceau. Dimension des plots des mâts annoncée d'environ 40x40x70 cm de profondeur. Le MOe demande à ce que l'entreprise fournisse un P.V. D'auto-contrôle des plots béton réalisés.
- → Éclairage du cheminement contre le plateau sportif : faute de préparation de chantier, oubli de l'alimentation d'une partie des luminaires. L'entreprise propose un rail au-dessus de la partie ouvrante. Le Maître d'œuvre refuse et demande un passage dans le sol et des remontées en tube inox de part et d'autre de l'ouvrant.
- → rail réalisé en partie supérieure : refusé par le MOe, se conformer à la demande ci-avant

1.11 PEINTURE / ÉTANCHÉITÉ

Gestion des clefs : 1 conservée par entrepreneur ; à transmettre au pilote (M. TURPIN) lorsque intervention finalisée

Tracés sur plateau sportif à entamer immédiatement

- → traçage (respecter méthodologie transmise) : convenu que le nettoyage du plateau sportif devra débuter vendredi 17 ou au plus tard lundi 20/07/2015
 - → nettoyage support en cours

(PM: sous-traitant M. PASTOR / GSM 0692 33 85 85)

Travaux de peinture sur bois : en cours

1.12 A TOUTES LES ENTREPRISES

RAPPEL : les voiles béton de gros œuvre devant rester bruts, ne pas les détériorer

Peintures définitives en cours : à ne pas détériorer Les entreprises responsables devront les réfections nécessaires Merci de diffuser l'info à vos équipes sur place

1.13 CONTRÔLE TECHNIQUE

Présence nécessaire à la prochaine réunion

1.14 DIVERS

PM mur d'escalade : marché de travaux finalisé le 19/06/15 dans le plateau sportif

→ les salissures ou dégradations sur cet ouvrage seront à la charge de l'entreprise responsable SI CONNUE et sinon retenue sur l'ensemble des GPA

RAPPEL: prochaine réunion dans 15 jours; pas de réunion de chantier le 28 juillet 2015

PROCHAINE RÉUNION : LE 04/08/2015 à 08h00 sur le chantier ENTREPRISES CONVOQUÉES : TOUTES

NB : Faute de contestation écrite sous 8 jours à compter de la date de ce document, il sera réputé accepté sans réserves par les destinataires.

NB : les retards aux réunions de plus de 15' , non justifiés 12h à l'avance, sont comptés comme des absences. Les départs sans accord de la MOe avant la fin de la réunion de chantier sont comptés comme des absences